FONDATION «ZANMI TIMOUN»

Collectif Haïtiens Défendant les Droits des Enfants Démunis

Bilan annuel des activités 2023

Janvier 2024

PRESENTE PAR :

Eltive CELESTIN

Et

Claiff REFUSE

SOMMAIRE

I. **Liste de sigles et Acronymes**

II. **Remerciements**

III. **Introduction**

IV. **Présentation de l'Institution**

v. **Activités réalisées**

a. Anniversaire de l'Institution - 13 février 2023
b. 13 février – activités de nos 22 ans d'existence
c. Journée nationale de l'enfant – 11 juin
d. Visite d'évaluation de GRABEC, rencontre avec UNICEF, 11-14 juillet 2023
e. Projet d'activités psychosociales dans les camps de réfugiés de la région métropolitaine de Port-au-Prince, 28 aout-19 décembre 2023
f. Projet d'assistance juridique et psychologique aux mineurs/res en conflit avec la loi, de 15 septembre à 17 novembre
g. Formation de renforcement de capacité, 29-30 septembre
h. Journée mondiale de santé mentale – 10 octobre
i. Journée Internationale de la fille, 11 octobre
j. Célébration de la journée «lang kreyol ak kilti»,27 octobre
k. 20 novembre - Journée internationale des Droits de l'Enfants
l. Mission de renforcement institutionnel et de réhabilitation du centre de (GRABEC)
m. Mission de formation des cadres du centre de transit à Belladère

VI. **Conclusion**

LISTES DE SIGLES ET D'ACRONYMES

CERMICOL : Centre de Rééducation des Mineurs en Conflits avec la Loi

ENA : Enfant non accompagne

GRABEC : Groupe de Recherche et d'Actions Pour le Bien-être Collectif

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

UREH : Un Regard sur les Enfants d'Haïti

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires, bailleurs de fonds et médias qui ont contribué de manière significative à la réalisation des activités de notre organisation tout au long de l'année 2023.

À nos partenaires locaux et internationaux, nous sommes reconnaissants de votre engagement continu et de votre soutien indéfectible. Votre collaboration précieuse a été essentielle pour étendre notre portée et maximiser l'impact de nos programmes en faveur des droits de l'enfant en Haïti. Ensemble, nous avons pu relever des défis et réaliser des progrès significatifs dans la protection et la promotion des droits fondamentaux des enfants les plus vulnérables de notre société.

À nos bailleurs de fonds, nous exprimons notre sincère reconnaissance pour votre générosité et votre confiance en notre travail. Votre investissement dans nos initiatives a permis de concrétiser nos projets et d'apporter un changement tangible dans la vie des enfants et de leurs familles. Nous sommes honorés de pouvoir compter sur votre soutien constant dans notre lutte pour un avenir meilleur pour les enfants en Haïti.

Aux médias, nous adressons nos remerciements pour votre précieuse contribution à la sensibilisation et à la mobilisation autour des questions liées aux droits de l'enfant. Votre couverture médiatique nous a permis de faire entendre la voix des enfants et de susciter un dialogue constructif au sein de la société haïtienne sur les enjeux cruciaux auxquels ils font face.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes impliquées dans nos activités, y compris nos bénévoles, nos membres du personnel dévoués, nos bénéficiaires et leurs familles. Votre dévouement et votre engagement sont la pierre angulaire de notre travail, et nous sommes profondément reconnaissants de pouvoir compter sur votre soutien et votre collaboration.

Ensemble, nous continuons à avancer avec détermination et espoir, conscients des défis qui persistent mais aussi des opportunités qui se présentent. Nous sommes convaincus que notre partenariat continu et notre engagement commun contribueront à créer un avenir meilleur et plus juste pour les enfants en Haïti.

Merci encore pour votre soutien inestimable.

INTRODUCTION

L'année 2023 a été difficile particulièrement pour les enfants des quartiers défavorisés de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Elle était marquée par des meurtres, vols, viols, attaques armées continuels commis par des groupes armés contre la population civile souvent livrée à elle-même. Dans un tel contexte les droits des enfants haïtiens sans exception sont violés incessamment sous le regard faible et insouciant de l'Etat.

Malgré ce climat de peur généralisé, la Fondation «Zanmi Timoun» a su déployer des efforts pour continuer à exercer ses activités, et c'est ce que nous faisons depuis plus de vingt (20) ans, en vue d'apporter de l'espoir et du baume au cœur de ces enfants en détresse en raison des conflits armés. C'est à partir de déploiement de ces efforts sans conditions que la mission de l'organisme prend tout son sens et revêt de son importance.

De ce fait, faire un bilan des activités réalisées durant l'année 2023 représente pour l'équipe de la Fondation «Zanmi Timoun» une étape cruciale. Car, c'est un moment charnière qui donne la possibilité d'effectuer une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler avec son cortège de soucis entravant l'épanouissement des enfants. Ce moment permet aussi à l'institution de se focaliser sur des perspectives d'avenir.

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

Historique et description

Fondée le 13 Février 2001, la Fondation Zanmi Timoun représente un organisme de la societe civile qui accompagne les enfants de trois quartiers populaires de Port-au-Prince (Cité Marc, Tichéri et Solino) et ceux des villes de province comme Savanette, Lascahobas et Belladère. Elle se donne pour mission de contribuer au développement socioéconomique de la République d'Haïti.

Structure de l'Institution

Sa Structure est composée : d'une Assemblée Générale, d'un conseil administratif, d'une direction exécutive et des Commissions Thématiques et Régionaux.

.

Objectifs

La Fondation « **Zanmi Timoun** » s'est également fixé des objectifs :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants démunis dans le pays.
- Défendre et promouvoir les droits des enfants.
- Participer à la réduction de la délinquance juvénile en Haïti.
- Contribuer à la réinsertion et communauté des personnes rapatriées et enfants victimes de la traite.
- Travailler à l'éradication de la domesticité (Restavèk) en Haïti.

Valeurs

La dynamique de la vie interne de la Fondation Zanmi Timoun est structurée par un ensemble de valeurs qui sont le respect, la confidentialité, l'équité et la solidarité. Autrement dit, ces valeurs représentent le pilier qui assure la solidité des relations et la préservation d'un climat de travail viable ou encore propice à la créativité et à la productivité

ACTIVITES REALISEES

La Fondation «**Zanmi Timoun**» organise ses différentes activités dans presque tous les départements du pays dans le but d'apporter la joie et le bonheur aux enfants en Haïti dont les droits les plus fondamentaux sont violés continuellement. L'organisation de nos activités a également pour but d'entretenir un bel esprit d'équipe, de solidarité dans l'institution et dynamiser les relations entre les membres.

Anniversaire de l'Institution - 13 février 2023

La Fondation « **Zanmi Timoun** » est un organisme de défense et de promotion des droits des enfants qui a pris naissance le 13 février 2001. Pour célébrer ses vingt-deux (22) ans l'année dernière, nous avons organisé exceptionnellement plusieurs activités.



En prélude à l'anniversaire de la Fondation Zanmi Timoun le 13 Février 2023, soit le 10, des activités de santé mentale et appui psychosocial ont été réalisées dans certaines écoles nationales dans l'aire de Port à Prince.





Le 11 février 2023, l'institution a présenté à la presse le rapport sur la situation des enfants Durant l'année 2022. Selon ce travail, la situation des enfants était alarmante.

13 février – activités de nos 22 ans d'existence

Une journée porte ouverte a été rendu possible par l'équipe de la Fondation « **Zanmi Timoun** ». Cette journée avait pour but d'offrir la possibilité au public de visiter librement nos locaux.

Le jour même de la célébration de nos vingt-deux ans de travail sans relâche pour un meilleur avenir des haïtiens, l'institution a invité une infirmière à animer une séance de formation sur la protection de l'Enfance afin de continuer le travail de la promotion des droits des enfants.

Journée nationale de l'enfant – 11 juin

Le deuxième dimanche du mois de juin est la date choisi pour commémorer le jour national de l'Enfant. Pour marquer ce moment si précieux, une semaine de sensibilisation a été réalisé par le staff de « **Zanmi Timoun** » de Port-au-Prince, dans des écoles.



Le mercredi 07 juin l'organisme a organisé une série d'activités de sensibilisation dans quelques écoles de Port-au-Prince sur la protection de l'enfance sur le thème : « *ann kontinye pran swen timoun* ».

Le 09 juin, ses activités se sont déroulées dans l'espace du collège Sainte-Claire d'Assise toujours dans l'idée de permettre aux enfants de mieux connaitre leurs droits.



Dans ce contexte de crise sécuritaire qui est difficile particulièrement pour les enfants, informer les différentes couches de la société sur les violations des droits des enfants est essentiel. Cela permettra d'évaluer leurs conditions de vie et agir en conséquence. Aussi nous avons dressé un rapport concernant des cas de violations des droits des enfants sur les six (6) premier mois de l'année 2023.



Ce rapport semestriel sur la situation des enfants haïtiens a été présenté à la presse en date du 28 juillet 2023, lors d'une conférence de presse tenue au local de la Fondation Zanmi Timoun.

Visite d'évaluation de GRABEC, rencontre avec UNICEF, 11-14 juillet 2023

La première partie de la mission consistait en une évaluation du Groupe de Recherche et d'Actions pour le bien-être Collectif (GRABEC) sous la demande l'UNICEF qui voulait s'assurer de la bonne marche de cette organisation avant de s'engager de travailler en partenariat avec elle dans le cadre de la réalisation d'un projet en faveur de la protection des enfants.

Dans un contexte de déportations massives des haïtiens, l'équipe de terrain a visité la frontière haïtienne dominicaine en vue d'observer les conditions de ces déportations

La seconde partie de la mission consistait à rencontrer un délégation de l'UNICEF pour une visite programmatique dans le cadre du projet d'appui au système de protection de l'enfance à Belladère pour la prise en charge des ENAs à travers un renforcement du système communautaire de base dans le département du centre, et suivre une formation sur un nouvel outil de cueillette d'information qui s'appelle KoboCollect aux locaux de l'institution sis à Belladère.

Projet d'activités psychosociales dans les camps de déplacés de la région métropolitaine de Port-au-Prince, 28 aout-19 décembre 2023

La fin du mois d'aout 2023 est marquée par le paroxysme des attaques armées du groupe de Grand Ravin contre la population de Carrefour-Feuilles. Après plusieurs mois de résistance, les résidents de cette localité, faibles et essoufflés, sont contraints d'abandonner leur domicile pour se réfugier dans des camps dans des conditions sanitaire, sociale et économique déplorables. En réponse à cette situation, une équipe a été mise sur pied par l'institution pour assister ces enfants.





Le lundi 28 aout, la Fondation « **Zanmi Timoun »** a lancé une série d'activités sous le therme « Retour à la joie », à l'école Nationale République du Paraguay et à l'école Classique la Pyramide.







Dans l'idée de continuer à supporter les enfants victimes des actes de banditismes dans la zone de Carrefour-Feuilles, la Fondation « **Zanmi Timoun** » a organisé, le jeudi 31 aout 2023, une deuxième journée d'activités psychosociales pour certains enfants déplacés. Cette série d'activités ont eu lieu dans les camps du Lycée Jean Jacques Dessalines et au Collège Adventiste de Vertières.





Projet d'assistance juridique et psychologique au mineur/re en conflit avec la loi, du 15 septembre au 17 novembre

Dans l'optique de défendre les droits des enfants incarcérés et de les accompagner, la Fondation « **Zanmi Timoun** » a réalisé un rapport sur la situation des mineurs/res en conflits avec la loi suite à une série de visite à CERMICOL. Ces visites ont permis aux mineurs de retrouver l'espoir de jouir leurs droits, d'être traité avec humanité et avec le respect de la dignité inhérente à la personne humaine.





Ces images ont été prises lors de diverses visites de l'équipe de la Fondation Zanmi Timoun a CERMICOL, en vue de recueillir des informations auprès des mineurs/res en conflits avec la loi pour la réalisation du rapport et de leur donner des Assistances juridiques et psychologiques.

Toujours dans le cadre de la célébration de la journée Internationale des Droits de l'Enfants, la fondation «Zanmi Timoun» a présenté à la presse son rapport sur la situation des mineurs/res a CERMICOL en date du 17 novembre.



BILAN D'ACTIVITES

Formation de renforcement de capacité, 29-30 septembre

Du 29 au 30 septembre, la Fondation « **Zanmi Timoun »** a organisé deux journées d'ateliers de formation sur la rédaction de projets en vue du renforcement des capacités des membres de l'institution à l'Hôtel 3 étoiles Visa Lodge situé à Port-au-Prince







Journée mondiale de santé mentale – 10 octobre

Chaque année depuis 2013, la journée mondiale de la santé mentale est célébrée le dix (10) octobre. Cette journée, dont le thème de cette année 2023 est « la santé mentale est un droit universel », est toujours une occasion pour faire mieux connaitre l'importance de la santé mentale dans le monde et améliorer les conditions des êtres humains qui souffrent de ce fléau.

Durant l'année 2023 précisément, Haïti a connu beaucoup d'événements affectant négativement la santé mentale d'une grande portion de sa population, notamment les enfants, qui fuyaient sans cesse la terreur des bandes armées.



Conscient de cet état de fait, la Fondation « **Zanmi Timoun** », de concert avec UREH (Un Regard sur les Enfants d'Haïti, a réalisé un colloque sur la santé mentale à l'hôtel Montana en date du 10 octobre autour du thème : "Les défis de la santé mentale des enfants en Haïti dans le contexte actuel : Comprendre, prévenir et agir".

Cette activité est animée par des spécialistes dans le domaine de la psychologie, psychiatrie et de la protection de l'Enfant. La programmation s'est achevée par un atelier pratique sur l'estime de soi et de gestion de stress.





BILAN D'ACTIVITES

Journée Internationale de la fille, 11 octobre

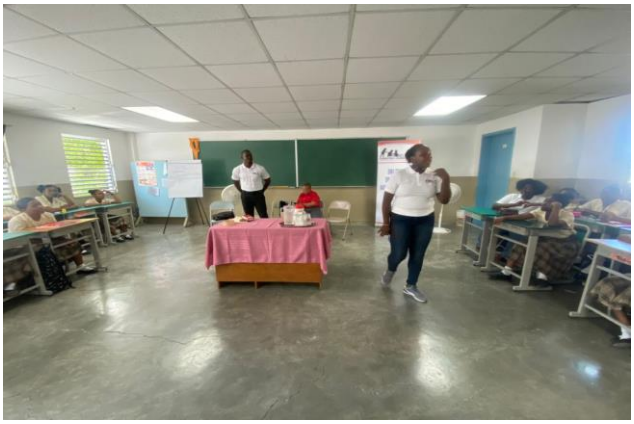
Une semaine de sensibilisation a été lancé à l'occasion de la journée internationale de la fille le mercredi 11 Octobre. Cette série d'activités a eu lieu du 9 au 13 Octobre 2023 dans des écoles publiques et privées dans la capitale, dans le but de promouvoir l'autonomisation des jeunes filles et le respect de leurs droits dans la communauté haïtienne.





Environ 150 jeunes filles issus du Collège Marie Jeanne, du Collège Evangélique Maranatha et du Lycée des jeunes filles ont été sensibilisé sur leurs droits et leurs devoirs et encouragées à investir dans leur potentiel.





Célébration de la journée «lang kreyol ak kilti», 27 octobre

« Fondasyon **Zanmi Timoun** ak Kolektif Defenseurs Plus te òganize vandredi 27 oktòb 2023 yon jounen aktivite pou selebre « Lang ak Kilti kreyòl». Nan jounen aktivite sa a te genyen jwèt tradisyonèl tankou : Mòpyon, Dam, Kay, Domino, Kat ak lòt jwèt ki ranfòse lyen sosyal yo tankou lalin ak solèy, Louloup louloup ak Plamen cho. Anplis te genyen tou manje lokal tankou : Diri ak lalo, Tonmtonm ak Tchaka.









20 novembre - Journée internationale des Droits de l'Enfants

Créée en 1954, la Journée internationale de l'Enfance est célébrée chaque année le 20 novembre. Depuis 1990, cette date marque aussi le jour de l'adoption de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959 et de la Convention relative aux droits de l'enfant signée trente ans plus tard, soit en 1989, par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle est l'instrument juridique relatif aux droits de l'enfant le plus ratifié, 195 Etat. En signant ce traité international, la communauté internationale s'engage à reconnaître et faire respecter les droits fondamentaux des enfants du monde entier, tels le droit à la vie, à la santé, à la protection, à l'éducation, à l'alimentation et au loisir.

Pour marquer le 34ème anniversaire de la convention en Haïti, la Fondation « **Zanmi Timoun** », pour sa part, par le biais du staff de Port-au-Prince et de Belladère, dans les zones respectives, organisait une série d'activités de sensibilisation sur les droits des enfants et psychologie sociales dans des écoles, des camps de réfugiés de Carrefour-Feuilles afin de supporter les enfants.



Du 03 au 14 novembre 2023, l'équipe de Belladère, en prélude à la journée du 20 novembre, organisait plusieurs journées de sensibilisation et d'activités psychosociales dans les locaux du Collège Centre d'Etude de Belladère.

Cette journée d'activités a pour but de sensibiliser les élèves de cet établissement afin d'acquérir une certaine connaissance sur la journée Internationale de l'Enfant et sur l'ensemble des droits de l'Enfant.



Le staff de Port-au-Prince était encore plus dynamique. Du 9 au 17 novembre, pour marquer la journée internationale des droits de l'enfant, Il a fait des interventions dans les locaux de : l'Ecole Nationale République du Liberia à Canapé-Vert, Ecole Nationale de Colombie, Eglise Chrétienne de Petite place Cazeau et dans des camps de réfugiés en vue de faire la promotion des droits des enfants.









BILAN D'ACTIVITES

Pour clôturer cette série d'activités de commémoration de la journée internationale des droits de l'enfant, la Fondation Zanmi Timoun a organisé à l'Hôtel Montana une conférence-débat autour du thème « Construire une Haïti ou les droits de l'Enfant sont respectés, défis, enjeux et perspectives ». Cette activité, animé et modéré respectivement par Madoché CHE-RENFANT et Fedeline ESTHINPHIL. Elle avait comme intervenant le professeur Jérôme Paul Eddy LACOSTE, la professeure Marjorie BRUTUS, professeurs à l'Université d'Etat d'Haïti, et Me Antonal MORTIME, défenseur des droits de l'homme.









Mission de renforcement institutionnel et de réhabilitation du centre de (GRABEC)

Du 12 au 15 décembre, une équipe de la fondation **« Zanmi Timoun »** composée de juristes, de travailleurs sociaux et de psychologues était à Ouanaminthe dans le cadre d'une mission de renforcement institutionnel et la réhabilitation du centre du Groupe de Recherche et d'Actions pour le Bien-être Collectifs (GRABEC)





Mission de formation des cadres du centre de transit à Belladère

Du 18 au 22 décembre, une équipe du staff de Port-au-Prince de l'institution était en mission à Belladère pour réaliser des séances de formation pour les animateurs/rices de l'espace d'Amis d'Enfants et les personnels du centre de transit de Belladère. Ces séances de formation ont été réalisées sur la protection de l'Enfance dans le cadre du projet de renforcement du système de protection dans le point officiel du bas Plateau Central.





CONCLUSION

Ce document-ci fait la description des activités saillantes réalisées par notre organisation durant l'année 2023. L'ensemble de ces travaux expose le respect de notre engagement envers nos enfants qui sont les plus exposés aux différents soucis auxquels fait face le pays. Ces efforts ont été l'incarnation d'une étincelle d'espoir pour ces enfants. D'une manière ou d'une autre, malgré tout obstacle, nous avons effectué le peu de

notre travail, qui est la défense et la promotion de leurs droits.

Dans l'exercice de nos actions nous avons rencontré par moment des inconvénients liés au contexte d'insécurité galopante qui sévit en Haïti qui ont ralenti ou empêché la réalisation de quelques objectifs fixés. Mais cela ne nous a pas affaiblis. Ces difficultés nous ont appris de nouvelles connaissances pour faire face à l'année 2024 qui ne sera pas sans difficulté.

RAPPORTS REDIGES

1. La Fondation Zanmi Timoun a réalisé un rapport sur la situation des mineurs à CERMICOL
   https://www.zanmitimoun.org/zanmi-timoun-rapport-situationnel-des-mineurs-en-conflits-avec-la-loi/

2. Pour les six (6) premier mois de l'année 2023, la Fondation Zanmi Timoun rapport sur la situation des enfants en Haïti
   https://www.zanmitimoun.org/?s=rapport+semestriel

QUELQUES NOTES DE PRESSE REDIGEES

1. La Fondation « Zanmi Timoun » rappelle aux autorités les menaces sismiques sont toujours présentes en Haïti et le pays est toujours vulnérable (12 janvier 2023), https://www.zanmitimoun.org/la-fondation-zanmi-timoun-rappelle-aux-autorites-les-menaces-sismiques-sont-toujours-presentes-en-haiti-et-le-pays-est-toujours-vulnerable

2. 24 janvier, journée internationale de l'éducation : la Fondation « Zanmi Timoun » prône un système éducatif inclusif en Haïti (24 janvier), https://www.zanmitimoun.org/24-janvier-journee-internationale-de-leducation-la-fondation-zanmi-timoun-prone-un-systeme-educatif-inclusif-en-haiti

3. Quatre enfants victimes en moins de 8 jours, la Fondation « Zanmi Timoun » appelle au respect du droit à la vie des enfants (7 juin), https://www.zanmitimoun.org/quatre-enfants-victimes-en-moins-de-8-jours-la-fondation-zanmi-timoun-appelle-au-respect-du-droit-a-la-vie-des-enfants

4. 12 juin : journée mondiale contre le travail des enfants, la Fondation « Zanmi Timoun » est préoccupée par le travail des enfants en Haïti (12 juin), https://www.zanmitimoun.org/12-juin-journee-mondiale-contre-le-travail-des-enfants-la-fondation-zanmi-timoun-est-preoccupee-par-le-travail-des-enfants-en-haiti/

5. La Fondation « Zanmi Timoun » s'alarme de la situation des victimes de la traite de personnes en Haïti, dont des milliers d'enfants vulnérables, (31 juillet) https://www.zanmitimoun.org/la-fondation-zanmi-timoun-salarme-de-la-situation-des-victimes-de-la-traite-de-personnes-en-haiti-dont-des-milliers-denfants-vulnerables

6. La fondation « Zanmi Timoun » est affectée par la disparition de la journaliste militante Liliane PIERRE-PAUL (5 aout 2023), https://www.zanmitimoun.org/la-fondation-zanmi-timoun-est-affectee-par-la-disparition-de-la-journaliste-militante-liliane-pierre-paul

7. La Fondation « Zanmi Timoun » indignée devant la passivité du gouvernement face aux détresses de la population de Carrefour-Feuilles (25 aout), https://www.zanmitimoun.org/la-fondation-zanmi-timoun-indignee-devant-la-passivite-du-gouvernement-face-aux-detresses-de-la-population-de-carrefour-feuilles

8. Une rentrée des classes dans une atmosphère chaotique : La fondation « Zanmi Timoun » appelle à la responsabilité du gouvernement de la République (8 septembre), https://www.zanmitimoun.org/une-rentree-des-classes-dans-une-atmosphere-chaotique-la-fondation-zanmi-timoun-appelle-a-la-responsabilite-du-gouvernement-de-la-republique

9. 15 septembre, journée internationale de la démocratie : la Fondation « Zanmi Timoun » plaide pour une réforme institutionnelle et l'intégration des jeunes (15 septembre), https://www.zanmitimoun.org/15-septembre-journee-internationale-de-la-democratie-la-fondation-zanmi-timoun-plaide-pour-une-reforme-institutionnelle-et-lintegration-des-jeunes

10. 21 septembre, journée internationale de la paix : la Fondation « Zanmi Timoun » exige un avenir meilleur pour les enfants (21 septembre), https://www.zanmitimoun.org/21-septembre-journee-internationale-de-la-paix-la-fondation-zanmi-timoun-exige-un-avenir-meilleur-pour-les-enfants-2

11. Détention illégale des mineures /mineurs en République Dominicaine : la Fondation Zanmi Timoun lance une alerte aux institutions défendant les droits de l'Enfant(29 septembre), https://www.zanmitimoun.org/detention-illegale-des-mineures-mineurs-en-republique-dominicaine-la-fondation-zanmi-timoun-lance-une-alerte-aux-institutions-defendant-les-droits-de-lenfant

12. La Fondation « Zanmi Timoun » accorde une priorité particulière à la santé mentale des enfants (11 octobre), https://www.zanmitimoun.org/la-fondation-zanmi-timoun-accorde-une-priorite-particuliere-a-la-sante-mentale-des-enfants

13. 11 octobre, journée internationale de la fille : La Fondation « Zanmi Timoun » appelle à un engagement collectif pour la construction d'un meilleur avenir pour les filles d'Haïti(11 octobre), https://www.zanmitimoun.org/11-octobre-journee-internationale-de-la-fille-la-fondation-zanmi-timoun-appelle-a-un-engagement-collectif-pour-la-construction-dun-meilleur-avenir-pour-les-filles-dhaiti

14. La Fondation « Zanmi Timoun » lance une alerte d'urgence à l'Etat haïtien et aux acteurs/ actrices de la Protection de l'Enfance sur la situation des mineurs/es au CERMICOL (27 octobre), https://www.zanmitimoun.org/la-fondation-zanmi-timoun-lance-une-alerte-durgence-a-letat-haitien-et-aux-acteurs-actrices-de-la-protection-de-lenfance-sur-la-situation-des-mineurs-es-au-ce

15. 34 ans de l'adoption de la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant, la situation des enfants d'Haïti reste toujours chaotique (20 novembre), https://www.zanmitimoun.org/34-ans-de-ladoption-de-la-convention-internationale-relative-aux-droits-de-lenfant-la-situation-des-enfants-dhaiti-reste-toujours-chaotique/